



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille vingt et un, le vingt-deux septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de la commune à huis-clos en raison du contexte sanitaire lié au COVID-19 sous la présidence de Monsieur Michel MOREL.

### **Etaient présents :**

Michel MOREL, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Denis BERTIN-GUYON, Jean-Baptiste GALLIOT Aurélie WATZER, Antoine GRAF, Christel GERBER, , Roxane RAWYLER arrivée au point 2, Anthony BONNEFOY, Jean-Charles CATTIN, Daniel POIX, Rose-May GIORGIANNI, Eric BARBE, Denis POIX-DAUDE Danièle BIESE, Daniel GRAF,

**Excusés :** Marie-Christine POIX, Isabelle ANDREZ

**Procurations :** Marie-Christine POIX donne procuration à Géraldine Tissot-Trullard, Isabelle ANDREZ donne procuration à Danièle BIESE.

**Absent :** Céline BLONDEAU

**Secrétaire de séance :** Géraldine TISSOT-TRULLARD

Observation sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 juillet 2021 : NEANT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le service des domaines du pôle financier a estimé le bâtiment de la SCI Les balcons des Mt D'or à 1 100 000 €.

### **1/ ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE POUR REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DU PRESBYTERE**

Monsieur le Maire présente le projet de réhabilitation du bâtiment de la Mairie et de l'ancien presbytère. Il propose de confier l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la Direction du Développement et de l'Equilibre des territoires du Département du Doubs.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### **2/ PARTICIPATION COMMUNALE AUX FSL ET FAAD**

Géraldine TISSOT-TRULLARD, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, fait lecture à l'assemblée délibérante d'un courrier du département du Doubs relatif au Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Elle rappelle que ce plan a pour objectif de favoriser l'accès ou le maintien dans leur logement des personnes défavorisées.

Elle propose de participer aux :

- FSL pour l'année 2021 sur une base de 0,61 € par habitant soit 1 135.82 €
- FAAD pour l'année 2021 sur une base de 0,30 € par habitant soit 588.60 €

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### **3/ AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'IAE**

Géraldine TISSOT-TRULLARD, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, propose un avenant à la convention de partenariat d'objectifs qui stipulera La participation de la commune conformément à la délibération 2021-05-01 ainsi que la modification de l'article 8 à savoir renouvellement tacite tous les 3 ans.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### **4/ CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR DE 300 m<sup>2</sup> AUX TAVINS**

Denis BERTIN-GUYON, adjoint au maire rappelle la délibération N°2021-05-11 du 25 juin 2021 sur la validation du projet de construction d'un réservoir de 300m<sup>3</sup> sur le hameau des Tavins qui confiait la maîtrise d'œuvre à la SAJ BEJ.

Il s'agit à ce jour de préciser les missions du maître d'œuvre à savoir :

- Mission topographique par la SAS BEJ : 1600 € HT soit 1 920 € TTC
- Maîtrise d'œuvre déléguée à CETEC Ingénierie : 7 960 € HT soit 9 552 € TTC

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 5/ REAMENAGEMENT DE LA RUE DU TRIANGLE AU HAMEAU DES PIQUETS

Denis BERTIN-GUYON, adjoint au maire, présente le projet de réaménagement de la rue du Triangle au Hameau des Piquets.

Il propose de confier la maîtrise d'œuvre à la SAS BEJ sise à AUDINCOURT.

Le coût de la maîtrise d'œuvre s'élève à 7 371.70 € HT soit 8 846.04 € TTC.

L'objectif est de demander une subvention DETR lorsque l'enveloppe financière des travaux sera déterminée.

### **DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### INFORMATIONS DIVERSES :

Création de trottoirs route de Vallorbe et route des Alpes : travaux bien menés et bien réalisés

Décision de l'ordonnateur N°3 et N°4 (virement du chapitre 022 au chapitre 67 pour 4 050 €)

Subvention DETR accordée pour la rue de la Fougère : 73 596 € -

Liaisons transfrontalières – RN 57 – Saône Jougne – sur crédits européens -

Travaux d'intérêt général – (TIG)

Etude sur la rue du Mt Ramey –

Jumelage Buttigliera Alta : création d'un comité de jumelage afin que les associations prennent le relais. Il est prévu que la commune accueille une délégation italienne officielle en 2022.

Conseil municipal des Jeunes : mis en place la semaine avant les vacances de Toussaint.

Porte du réservoir d'eau endommagée des Echampés : prévoir une la réfection définitive.

La séance est levée à 18h45

Le secrétaire de séance,

Géraldine TISSOT-TRULARD



Le Maire,



Michel MOREL

